



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Installation du premier comité stratégique du tourisme outre-mer (CSTOM)

Paris, le 3 février 2022

**Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et des Petites et Moyennes Entreprises, ont présidé jeudi 3 février le premier comité stratégique du tourisme Outre-mer (CSTOM), qui a rassemblé 200 participants. À cette occasion, les ministres ont exposé leur vision stratégique pour le développement touristique des Outre-mer, et répondu aux questions des participants.**

La création du CSTOM est une mesure du Livre bleu des Outre-mer de 2018. Il vise à promouvoir un tourisme durable et résilient dans les Outre-mer en réunissant les représentants de l'Etat, des territoires et du monde économique. Annoncée lors des rencontres du tourisme en 2019, l'installation du comité dans sa formation plénière avait dû être reportée à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire. Le plan Destination France, présenté par le Premier ministre le 20 novembre 2021, en avait confirmé la tenue. Trois formations géographiques du CSTOM seront réunies par la suite à l'échelle des bassins régionaux : Atlantique, Indien et Pacifique.

Ce premier CSTOM a permis aux institutionnels et professionnels du tourisme d'évoquer en détails la déclinaison du plan Destination France dans les territoires d'Outre-mer. Le plan Destination France a pour ambition d'appuyer la sortie de crise et de permettre au secteur touristique français de garder et d'accroître son attractivité à horizon 2030. Il se fonde sur 4 axes d'intervention (Conquérir et reconquérir les talents ; Renforcer la résilience du secteur et des acteurs du tourisme ; Valoriser et développer les atouts de la destination France ; Répondre aux enjeux de transformation du secteur) et doit mobiliser 1,9 Md€ de crédits nouveaux sur les trois prochaines années. Des mesures concrètes et de nouvelles opportunités ont été présentées qui seront déclinées Outre-mer par bassin régional, avec l'appui de l'opérateur Atout France.

Le tourisme est un secteur vital pour les économies ultramarines : 3 millions de visiteurs par an, près de 10 % des effectifs salariés du secteur marchand, 10 % du PIB ultramarin et jusqu'à 30 % sur certains territoires en tenant compte des effets induits. Fortement impactés par la crise sanitaire et les mesures de freinage, les professionnels du secteur ont été accompagnés à travers des mesures d'aide d'urgence spécifiques, adaptées et prolongées pour tenir compte de la situation particulière des Outre-mer. Lors d'une visioconférence avec les élus des territoires d'Outre-mer en état d'urgence sanitaire le 27 janvier 2022, le Président de la République a ainsi annoncé le maintien du fonds de solidarité dans les territoires touchés par des restrictions d'activité liées à la crise sanitaire.

Sébastien Lecornu : « *Le tourisme est un secteur clé dans toutes les économies ultramarines. C'est pourquoi nous avons accompagné les professionnels du tourisme à faire face à la crise sanitaire, en*

*adaptant et en prolongeant mois après mois les aides économiques. Peu de pays sont allés aussi loin dans ce sens, et nous en voyons aujourd'hui les résultats. Mais si soutenir dans l'urgence est nécessaire, il faut aussi maintenant donner des perspectives au secteur : renforcer sa résilience, accompagner sa montée en gamme et sa transition vers un modèle d'activité plus durable. C'est l'ambition que nous portons à travers la mise en place de ce CSTOM. »*

Jean-Baptiste Lemoyne : *"Parole tenue ! Avec Sébastien Lecornu, nous avons organisé le premier Comité stratégique du tourisme Outre-mer (CSTOM). Les destinations ultramarines sont des joyaux et les outils du Plan Destination France y seront déployés pour rebondir et reconquérir les clientèles. Tourisme vert, tourisme bleu, la palette des expériences qu'offrent les Outre-mer est foisonnante ! L'Etat est donc là, aux côtés des professionnels et des collectivités pour contribuer au développement et à la transformation de ce secteur si important dans l'économie des territoires."*

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

### **Contacts presse**

Cabinet de Sébastien Lecornu : 01 53 69 26 74 - [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne : 01 53 18 46 41 - [presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr)

[Désinscription ici](#)